

**LA TONALITÉ DES SUBSTANTIFS
DANS LE PARLER MANDINGUE DE GBÉLÉBAN
(N.O. de la Côte d'Ivoire)**

par Moriba KONÉ

Gbéléban, localité d'environ 5000 habitants est situé à 70 km d'Odienné à la frontière entre la Côte d'Ivoire et la Guinée au Nord-Est du territoire ivoirien. Son appartenance à cette région du pays fait des habitants de ce gros village des mandingophones à l'instar de ceux d'Odienné, chef-lieu du département.

Au cours de travaux précédents (mémoire de maîtrise et de D.E.A. de Sciences du Langage) ont été jetées les bases de l'analyse phonologique de ce parler. Les résultats obtenus ne révèlent pas de grosses différences avec le parler le plus proche pour lequel nous disposons d'une description, à savoir le parler de Samatiguila décrit par Braconnier. Cependant, une écoute attentive permet de déceler l'existence de différences de détail assez nettes, en tout cas du point de vue tonal, entre le parler de Gbéléban et le parler voisin décrit par Braconnier. Les pages qui suivent ont pour objet de faire ressortir les spécificités tonales de la variété de mandingue utilisée par les locuteurs de ce village. Ce travail consistera

d'abord à répartir les substantifs en classes tonales en observant comment, en les utilisant dans différents contextes, ces lexèmes se comportent tonalement. Ce faisant, nous devons être attentifs à la distinction entre la forme définie et la forme indéfinie du substantif, qui ne se distinguent que par leur tonalité. Ces deux formes (définie et indéfinie) devront toutes deux être prises en considération pour la caractérisation d'un type tonal de substantifs.

Le mandingue de Gbéléban comporte quatre tons phonétiques : deux tons ponctuels, bas et haut, qui peuvent s'opposer en tous contextes, et deux modulations, montante et descendante, dont l'analyse qui suit permettra justement de préciser le statut.

Après l'observation des faits deux façons d'analyser les données seront envisagées : l'une en termes de "cellules tonales" et la seconde en termes de "mores".

En ce qui concerne la transcription utilisée, il faut essentiellement donner des précisions concernant la nasalité. Dans ce parler, toute voyelle précédée d'une consonne nasale est systématiquement nasalisée, alors que la nasalité vocalique s'avère pertinente après une consonne orale. Seule la nasalité pertinente est retenue dans nos transcriptions. Pour des raisons typographiques, la nasalité vocalique n'est pas notée ici avec le tilde, mais au moyen d'un "n" en exposant immédiatement après la voyelle.

PREMIÈRE PARTIE :

Présentation des faits et analyse en termes de cellules tonales.

I - Présentation des types tonals de substantifs comportant de une à trois syllabes.

La forme du substantif la plus immédiatement accessible est la forme définie, qui est la seule acceptable en citation isolée. En plaçant le substantif dans des constructions syntaxiques, on constate certaines modifications que l'on ne peut comprendre qu'à condition d'admettre que certaines sont uniquement dûes à l'influence du contexte, alors que d'autres manifestent la distinction entre défini et indéfini.

Dans ce paragraphe, il est fondamentalement question de formes de surface et notre but est avant tout de répertorier et de classer leurs variations. Les interprétations se dégageront peu à peu des observations. Les substantifs sont donc cités ici (sauf indication contraire) tels qu'ils sont réalisés en citation isolée. Il ne faut pas perdre de vue que cette forme de citation est bi-morphématique et sera à expliquer ultérieurement comme le résultat de la combinaison de la forme tonale sous-jacente du substantif (que l'analyse devra reconstituer) et du morphème tonal du défini (sur la nature exacte duquel nous devons élaborer une hypothèse).

1°) Les monosyllabes.

Les substantifs monosyllabiques se répartissent en deux classes tonales :

• Un premier type est réalisé [H] en citation isolée; il est illustré ici par *bá* "le fleuve" et *ká* "le dos" :

- <i>jà bá bàrà já</i>	"ton fleuve s'est asséché"
- <i>álè bá fàni</i>	"le fleuve en question est plein"
- <i>bá flá bè bàrà léyé</i>	"tous les deux fleuves sont en crue"
- <i>ì kó ì òmìnà</i>	"as-tu mal au dos?"
- <i>á ká á òmìnà</i>	"il a mal au dos"
- <i>déni ò bàrà sùmá</i>	"le dos de l'enfant est guéri "
- <i>ì bà mùsò kó dò</i>	"et comment va le dos de ta mère?"

A première vue, deux cas apparaissent à travers ces phrases : *bá* présente un ton haut qui persiste dans tous les cas de figures, tandis que *ká* présente un ton haut qui alterne avec une modulation montante. Toutefois, ceci ne veut pas dire que *bá* et *ká* constitueraient deux types différents : l'explication est simplement que, compte tenu des significations lexicales et de la façon dont se construit le syntagme génitif, *ká* se trouve dans des contextes où il est difficile de trouver *bá*. Rien ne permet de penser que *bá* se comporterait différemment si sa signification lui permettait de figurer dans ces contextes.

ká reste à ton bas après une pause ou un ton bas. Une modulation montante intervient par contre lorsque ce substantif succède à un ton haut. La question de l'origine de cette modulation doit être examinée attentivement. Il est important de remarquer que par ailleurs, un ton haut à l'initiale d'un substantif peut fort bien se

maintenir dans le même contexte. Ainsi, *ká* succédant à *á* devient *ká*, tandis que *kú^hgòló* dans le même contexte ne subit pas de modification :

- *á kú^hgòló bàrà sóyó* " il s'est blessé au crâne"

Nous devons en conclure que l'élément tonal bas qui apparaît dans *á ká* "son dos", ne pouvant pas s'expliquer par le contexte, doit appartenir structurellement au substantif. Pour tenir compte du fait que cet élément tonal n'est apparent en réalisation que dans certains contextes, selon des règles qui restent bien sûr à préciser, nous pouvons au moins provisoirement convenir qu'il s'agit là de la manifestation d'un ton bas flottant. Nous dégageons donc pour la forme définie de ces substantifs un schème (B)H dont seul le deuxième élément est manifesté en tous contextes, soit une forme sous-jacente | *kó* | dont la réalisation se fait selon les modalités suivantes :

- bas-flottant à l'initiale du substantif s'efface après une pause (ce qui donne *kó* "le dos") ou bien après un ton bas (ce qui donne *ì ká* "ton dos");

- bas-flottant s'associe à la voyelle suivante s'il est précédé d'un ton haut, et sa combinaison avec le ton haut préalablement associé à cette voyelle donne une modulation montante : *á ká* donne *á ká*.

La forme indéfinie de cette classe de monosyllabes quant à elle présente en tous contextes un ton bas, comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

- <i>bà flá</i>	"deux fleuves"
- <i>mà bà jè</i>	"je n'ai pas vu de fleuve"
- <i>kò flá</i>	"deux dos"

Il y a certes une difficulté, due au sens lexical de ces termes et aux

contraintes sémantico-syntaxiques qui limitent l'emploi de l'indéfini dans les parlers mandingues, à imaginer des contextes où ces substantifs figureraient à la forme indéfinie immédiatement précédés d'une unité à ton terminal haut. Mais en utilisant d'autres lexèmes qui offrent cette possibilité, par exemple *sí* "le poil", nous obtenons les résultats suivants :

- *á sí mà bíⁿ* "il n'a aucun poil de tombé"

Ainsi il s'avère bien exact qu'en tous contextes les substantifs de cette classe manifestent un ton bas à l'indéfini.

• Un deuxième type est réalisé en citation isolée [BH]; il est illustré par *bǎ* "la chèvre" :

- *ì bíríⁿ bǎ káⁿ* "penche-toi sur la chèvre"

- *ì lá bǎ káⁿ* "couche-toi sur la chèvre"

A première vue, il ne semble pas y avoir de problème, puisqu'en tous contextes ces substantifs, s'ils sont à la forme définie, présentent une réalisation modulée BH. Mais une observation plus précise révèle aussi qu'ils peuvent exercer sur la syllabe précédente une action qui demande à être analysée : précédés de mots qui manifestent par ailleurs un ton final B, ils entraînent une réalisation H de la finale de ces mots. C'est le cas dans les exemples ci-dessus. Or, les exemples suivants prouvent que l'apparition d'un tel ton haut n'a rien d'automatique lorsqu'un mot se terminant par un élément tonal B est suivi d'un mot dont l'élément tonal initial est bas :

- *ì bíríⁿ kǎⁿ béléⁿ gáⁿ* "penche-toi sur le jeune homme"

- *ì lá kǎⁿ béléⁿ gáⁿ* "couche-toi sur le jeune homme"

Ces deux derniers exemples interdisent de considérer *bíríⁿ* et *lá* comme de simples variantes de *bíríⁿ* et *lá* dont l'apparition serait conditionnée par la présence d'un ton bas à l'initiale de l'unité suivante. Nous devons donc poser la question de la provenance du ton haut qui apparaît à la finale de telles unités lorsqu'elles précèdent un substantif du type tonal illustré par *bǎ*. En fait, la seule réponse possible est que ce ton haut doit provenir de *bǎ* qui relèverait ainsi à la forme définie d'un type tonal (H)BH dont l'élément initial ne se manifeste que dans un contexte favorable. Ceci veut dire que ce substantif à la forme définie a pour structure tonale *´bǎ* avec à son initiale un ton haut flottant dont les manifestations obéissent aux règles suivantes :

- haut-flottant à l'initiale du substantif s'efface après une pause (par exemple : *bǎ bǎrà tálá* "la chèvre s'est échappée") ou après un ton haut (par exemple : *já bǎ dò* "où est ta chèvre?")

- lorsque haut-flottant à l'initiale du substantif est précédé d'une voyelle associée structurellement à un ton bas, il prend la place de ce ton bas. C'est ainsi qu'il est possible de poser que *ì bíríⁿ bǎ káⁿ* est issu de *ì bíríⁿ ´bǎ káⁿ*.

Nous supposons donc que la forme tonale apparente de ce type de substantif tel qu'il est prononcé en citation cache en fait un ton initial latent qui est un ton haut flottant.

La forme indéfinie de ces mêmes substantifs est variable tonalement selon qu'ils précèdent une unité présentant à l'initiale un ton bas ou un ton haut, comme le montrent les exemples suivants :

- *bǎ mà dó já* "aucune chèvre n'est entrée ici"

- bá flá tòni "il est resté deux chèvres"
- mà bá jè "je n'ai pas vu de chèvre "
- mà bá fáyá "je n'ai pas tué de chèvre"

Nous constatons que lorsqu'il est suivi d'un ton haut, un tel substantif à la forme indéfinie porte une modulation HB, alors que suivi d'un bas il porte un ton ponctuel H. Conformément aux raisonnements tenus jusque là nous pouvons supposer qu'un élément tonal structurel qui ne se manifeste que sous certaines conditions explique ce processus d'alternance des deux contours tonals de l'indéfini. Nous figurerons donc comme H(B) le schème tonal de la forme indéfinie de ces substantifs. Autrement dit, cette forme indéfinie a pour structure bá, le ton flottant bas que le substantif comporte à sa finale se réalisant selon les modalités suivantes :

- si l'unité suivante présente à son initiale un ton bas, le ton bas flottant à la finale du substantif s'efface;
- si l'unité suivante présente à son initiale un ton haut, le ton bas flottant à la finale du substantif se rattache à la voyelle précédente, et sa combinaison avec le ton haut préalablement associé à cette voyelle donne une modulation descendante.

2°) Les dissyllabes.

Deux catégories de substantifs doivent être distingués parmi les dissyllabes :

a) Les dissyllabes non segmentables, qui se subdivisent en deux types tonals¹ :

¹ Ceci constitue une différence par rapport au parler décrit par Braconnier, où chacun de ces deux types se divise en deux sous-types : nous n'avons rien observé de semblable dans le parler de Gbéleban, où la répartition des substantifs dissyllabiques non segmentables en deux classes tonales suffit à rendre compte de la totalité de leur comportement tonal.

• Un premier type a pour réalisation en isolation le schème [H] (c'est à dire un ton H affecté à chacune des deux syllabes); il est illustré par básá "le margouillat" et bóló "le bras" :

- básá biri bóri "le margouillat s'est enfui"
- jà básá bàrà tà yà "ton margouillat est parti"
- mbà bóló bàrà kèri "le bras de maman s'est cassé"
- á bóló bàrà kèri "son bras s'est cassé"
- déni bóló bàrà sùmà "le bras de l'enfant est guéri"

L'observation de ces phrases laisse voir deux réalisations tonales différentes au défini. Dans certains contextes, le substantif présente la même forme tonale H qu'en citation isolée; ceci se produit après une pause ou lorsqu'il est précédé d'un ton bas. Dans d'autres contextes, le contour tonal du lexème devient BH; ceci se produit dans les mêmes conditions que pour les monosyllabes donnés au ton haut en citation isolée, et le raisonnement est le même : dans la mesure où on dit par exemple á fá cè "son père", il est cohérent de supposer que le ton bas qui se manifeste dans certains contextes sur la première syllabe de bóló appartient bien structurellement à cette unité et non pas à l'unité qui précède.

Dans tous les contextes, la forme indéfinie de ces substantifs reste tonalement la même, c'est-à-dire [B] (un ton bas affecté à chacune des deux syllabes). Par exemple :

- bàsá mà jè "on n'a pas vu de margouillat"
- á bàrà bàrà flá sóró "il a trouvé deux margouillats"

Les schèmes réalisés selon les différents contextes peuvent donc se résumer ainsi :

- au défini, ces substantifs ont un schème tonal (B)H, avec un élément initial B qui selon les contextes disparaît ou s'associe à la première syllabe;

- à l'indéfini, ils ont un schème B.

• Un deuxième type a pour réalisation en isolation [BH]; il est illustré par *gbòló* "la peau" :

- *gbòló bàrà já* "la peau a séché"
- *sà yá gbòló bàrà já* "la peau du mouton a séché"
- *fá^adá gbòló bìrì làgbè* "la peau de Fanta s'est éclaircie"
- *ì sèlì gbòló ká^a* "prie sur la peau"

Apparemment la forme définie *gbòló* ne présente aucune variation selon les contextes. Cependant, comparons la dernière phrase à la suivante :

- *ì sèlì bàdá là* "prie sur la berge"

Nous constatons que le lexème "prier" prend deux formes tonales différentes dans des contextes apparemment identiques. Nous pouvons supposer que sa réalisation BH dans la première phrase comporte une modification dont est responsable le substantif *gbòló*. Autrement dit, le ton haut réalisé à la finale de *sèlì* appartient structurellement à *gbòló*, c'est à dire que la réalisation *ì sèlì gbòló ká^a* provient d'une structure sous-jacente *ì sèlì gbòló ká^a*. Donc *gbòló* a pour structure *gbòló*, c'est-à-dire que la forme définie des substantifs de ce type relève d'un schème (H)BH. Le ton haut flottant ainsi postulé se manifeste selon les mêmes

modalités que celles décrites ci-dessus pour le monosyllabe 'bá "la chèvre".

L'examen des phrases qui suivent met en évidence le comportement tonal de *gbòló* à l'indéfini :

- *nzò gbòló kèlè^a ná* "donne-moi une peau"
- *gbòló tè mbòlò* "je n'ai pas de peau"
- *gbòló flá* "deux peaux"

Deux réalisations différentes sont observées pour la forme indéfinie. S'il est précédé d'un ton bas, *gbòló* à la forme indéfinie est réalisé avec deux tons hauts successifs, c'est-à-dire avec un schème tonal [H]. Par contre il est réalisé [HB] quand il est suivi d'un ton haut. Ces deux courbes tonales pourront s'expliquer de la même façon que nous l'avons fait pour *bá* : ce lexème doit comporter en structure un ton bas final qui s'associe à la dernière voyelle si le substantif est suivi de ton haut et s'efface par contre au contact d'un ton bas. Donc si *gbòló* au défini relève du schème tonal (H)BH, la forme indéfinie de ce même substantif relève du schème H(B).

En conclusion, il ressort de ces observations que les monosyllabes et dissyllabes élémentaires présentent les mêmes schèmes et comportent également en structure des éléments tonals latents qui ne se manifestent que si le contexte l'autorise. Ces tons latents sont des tons bas situés à droite des lexèmes pour la forme indéfinie et des tons hauts situés à gauche pour la forme définie. On remarque aussi que la forme définie a toujours un schème tonal dont le dernier élément est un ton haut. Ces observations seront en tous points confirmées par les suivantes, dont l'interprétation sera rendue plus aisée par le fait que les tons latents que nous avons été conduit à postuler dans les exemples précédents vont maintenant se manifester dans tous les cas en réalisation.

b) Les dissyllabes segmentables, qui se subdivisent en deux types tonals :

• Un premier type a pour réalisation en isolation [BH]; il est illustré par *bàdá* "la berge", *nájí* "les larmes", qui sont respectivement composés de lexèmes cités en isolation comme :

<i>bá</i> : le fleuve	<i>ná</i> : l'oeil
<i>dá</i> : la bouche, le bord	<i>jí</i> : l'eau

Les unités nominales prises ici en exemples sont issues de deux éléments qui, lorsqu'on les associe, présentent en forme de citation un schème tonal différent de ce que serait la simple juxtaposition des deux substantifs pris séparément. Nous verrons qu'en réalité, on ne peut dégager correctement la règle (très simple) qui détermine le schème tonal de tels composés qu'en raisonnant au niveau des schèmes lexicaux, c'est à dire en faisant abstraction du morphème du défini qui est présent dans les formes de citation.

Quoi qu'il en soit, il nous suffit pour l'instant d'identifier ces termes comme composés et d'observer que, en dépit du fait qu'ils présentent une courbe tonale d'allure [BH] au défini en citation isolée, ils ont un comportement différent de celui des dissyllabes non segmentables qui en isolation, présentent pourtant le même contour [BH]; comparons les énoncés ci-dessous à ceux proposés ci-dessus pour illustrer le comportement du dissyllabe non segmentable *gbóló* :

- <i>ì sèlì bàdá là</i>	"prie sur la berge"
- <i>á fílí bàdá ká</i>	"jette le sur la berge"
- <i>bàdá jàrò à já</i>	"la berge est éloignée"

- <i>bàdá gbáni</i>	"la berge est chaude"
- <i>ì nàjí cé</i>	"sèche tes larmes"
- <i>á nàjí bàrà bò</i>	"il a coulé des larmes"

Les phrases ci-dessus ne laissent voir aucune interaction entre les contours tonals des nominaux dissyllabiques segmentables et leur environnement tonal. Nous pouvons donc supposer que la forme définie des dissyllabes segmentables a un schème tonal sous-jacent identique à celui qu'elle manifeste en citation, c'est-à-dire BH.

La forme indéfinie quant à elle présente de façon constante un schème tonal [B] :

- <i>bàdà tè jé</i>	"il n'y a pas de berge"
- <i>bàdà flá bàrà téyé</i>	"deux berges sont interdites"
- <i>mà bàdà jè</i>	"nous n'avons pas vu de berge"
- <i>nàjì mà bò</i>	"il n'y a pas eu de larme"
- <i>áli nàjì kélé</i>	"même pas une larme"

Comme la forme indéfinie ne varie pas тонаlement et ne manifeste aucune interaction avec le contexte, on doit conclure que son schème tonal structurel est bien B.

• Un deuxième type a pour schème tonal réalisé en isolation [HBH] (avec modulation HB sur la première syllabe); il est illustré par *sòcé* "l'étalon" et *sè"nó* "l'empreinte de pied", qui sont respectivement composés de lexèmes cités en isolation comme :

só : le cheval séⁿ : le pied
 cɛ : le mâle nɔ̃ : l'empreinte

Le comportement tonal de ces substantifs à la forme définie apparaît dans les phrases suivantes :

- sócɛ̃ b̃àrà tóló "l'étalon a grossi"
 - jà sócɛ̃ bírì ló "ton étalon s'est arrêté"
 - álé sócɛ̃ dóⁿdò "l'étalon en question va entrer"

Nous voyons que quel que soit le contexte sócɛ̃ garde la courbe tonale réalisée en isolation et ne manifeste aucune influence sur son entourage.

A l'indéfini nous observons une courbe [HB] (H sur la première syllabe, B sur la deuxième) en tous contextes :

- sócɛ̃ mà ná jà "aucun étalon n'est venu par ici"
 - ì kà sócɛ̃ sáⁿ "n'achète pas d'étalon"
 - ì káná sócɛ̃ sáⁿ "n'achète pas d'étalon"

Les dissyllabes segmentables présentent donc un schème tonal différent au défini et à l'indéfini, mais chacun de ces schèmes a une réalisation absolument stable.

3°) Les trisyllabes

Comme les dissyllabes, les trisyllabes se subdivisent en deux groupes que nous examinerons ici successivement :

a) Les trisyllabes non segmentables qui comportent quatre types tonals de lexèmes :

• Le type présentant en citation un contour [BH] avec les deux premières syllabes basses et la troisième haute; ce type est illustré par sàràkà "le sacrifice" :

- áⁿ dà yà sàràkà ní "allons partager le sacrifice"
 - sàràkà tè b̃là tè "on ne célèbre pas le sacrifice ainsi"
 - álé sàràkà b̃àrà t̃nè "le sacrifice en question est souillé"

Ces trois phrases montrent que sàràkà au défini garde en tous contextes le schème [BH] avec les deux premières syllabes basses et n'exerce aucune interaction avec les unités voisines.

La forme indéfinie se réalise quant elle avec un contour [B] quel que soit le contexte :

- sàràkà mà b̃ò "aucun sacrifice n'a été célébré"
 - ì káná sàràkà b̃ò "ne fais pas de sacrifice"
 - ì mà sàràkà b̃ò "tu n'as pas fait de sacrifice"

• Le type présentant en isolation un contour [BH] avec une syllabe basse et deux syllabes hautes; ce type est illustré par kàⁿbéléⁿ "le jeune homme" :

- kàⁿbéléⁿ b̃àrà tà yà "le jeune homme est parti"
 - jà kàⁿbéléⁿ dó nì bó nà "ton jeune homme est entré dans la maison"
 - álé kàⁿbéléⁿ dò "où est le jeune homme en question?"

kà^abèlé^a tout comme sàràká conserve en tous contextes, à la forme définie, les tons qu'il manifeste en citation.

Examinons ses réalisations à l'indéfini à l'aide des exemples suivants :

- kà^abèlé^a mà tí mí bà "aucun jeune homme n'est encore passé"
- á^a mà kà^abèlé^a zó ró "nous n'avons pas trouvé de jeune homme"
- ì ká ná kà^abèlé^a gí lí "n'appelle pas de jeune homme"

La forme indéfinie apparaît invariablement réalisée [B].

• Le type qui en isolation présente un contour [HBH] avec modulation HB sur la première syllabe et H sur les deux suivantes; il est illustré par fú^adéli "la chaleur" :

- fú^adéli bà cá bà "il fait chaud"
- á lé fú^adéli bòn ò ní ná "il a fait la même chaleur cette année"
- ì kà fú^adéli là wú lí "ne provoque pas la chaleur"
- fú^adéli wú lí ní "la chaleur s'est déclenchée"

La forme définie apparaît donc toujours avec le même contour tonal. Ce comportement avait été constaté avec sòcè, dissyllabe tonalement analogue à ce trisyllabe.

Il en va de même pour la forme indéfinie, qui en tous contextes présente un contour [HB] avec H sur la première syllabe et B sur les deux suivantes :

- fú^adéli tè jé "il n'y a pas de chaleur là-bas"
- mà fú^adéli ká ró sí bà "je n'ai pas encore constaté de chaleur"

• Le type présentant en isolation un contour [HBH] avec les trois tons répartis sur les trois syllabes; ce type est illustré par kóròsò "la panthère" :

- jà kóròsò sí rí "attache ta panthère"
- kóròsò bà rà tùn ù "la panthère est perdue"
- á lé kóròsò dò "où est la panthère en question?"

Ces trois phrases permettent de constater que kóròsò au défini reste tonalement invariable et se réalise HBH.

Quant à la forme indéfinie, elle présente invariablement un contour [HB] avec le ton haut sur les deux premières syllabes :

- kóròsò tè tú kò nò "il n'y a pas de panthère dans la forêt"
- á mà kóròsò sò ró "il n'a pas eu de panthère"
- ì ká ná kóròsò fá yá "ne tue pas de panthère"

Finalement, tous les trisyllabes non segmentables ont une tonalité différente pour le défini et pour l'indéfini mais leur contour tonal reste le même quel que soit le contexte, et aucun n'a pour effet de modifier tonalement son contexte. Il n'y a donc aucune raison de leur supposer un schème tonal sous-jacent différent de celui qu'ils manifestent en surface.

b) Les trisyllabes segmentables, qu'on peut eux aussi classer en quatre types dont nous nous allons voir que (à la différence de ce que nous avons constaté pour les dissyllabes) ils s'identifient immédiatement à ceux dégagés pour les trisyllabes non segmentables.

Les trisyllabes segmentables sont généralement composés de deux

formants, soit "monosyllabe + dissyllabe", soit "dissyllabe + monosyllabe". Cette distinction apparaît pertinente du point de vue de la détermination du schème tonal : une fois déterminée la place de la limite entre les formants de tels substantifs on peut voir que le système autorise seulement deux types de comportement tonal (et non pas quatre).

• Un premier type, qui ne comporte que des termes décomposables comme "monosyllabe + dissyllabe", présente en isolation un contour [BH] avec B sur la première syllabe et H sur les deux suivantes; il est illustré par *likisé* "l'abeille", que l'on peut décomposer comme suit :

lí : "le miel " *kísé* : "le grain "

- *jà líkísé dò* "où est ton abeille"
- *álé líkísé blá* "lâche l'abeille en question"
- *jà líkísé tóⁿ bàrà bò* "le dard de ton abeille est extrait"
- *líkísé bàrà dóⁿ gò* "l'abeille est encore entrée"

Observons à présent la forme tonale de l'indéfini :

- *líkísè mà bò já* "il n'y a pas eu d'abeille ici"
- *ì káná líkísè míná* "n'attrape pas d'abeille"
- *á mà líkísè jè* "il n'a pas vu d'abeille"

En tous contextes, ce lexème présente au défini un contour [BH] et à l'indéfini un contour [B].

• Un deuxième type, qui ne comporte que des substantifs décomposables comme "dissyllabe + monosyllabe", présente en isolation un contour [BH] avec les deux premières syllabes à ton bas et la troisième haute; il est illustré par *bòlòkàⁿ* "le poignet" qui se décompose comme suit :

bóló : " le bras"

káⁿ : " le cou "

- *ì bòlòkáⁿ bàrà múá* "tu as une entorse au poignet"
- *á bòlòkáⁿ déyéni* "il a une plaie au poignet"

La forme définie de ce substantif garde invariablement le même contour qu'en forme de citation.

Examinons à présent les réalisations tonales de la forme indéfinie de ce substantif ainsi que du substantif *bòlòféⁿ* "affaire", qui appartient à la même classe tonale et se décompose de la même façon :

- *bòlòkàⁿ vlá* "deux poignets"
- *á bòlòféⁿ mà sè* "aucune de ses affaires n'est arrivée"
- *ì kà bòlòféⁿ dóyó* "ne cache pas d'affaires"

Le schème tonal de l'indéfini reste en tous contextes [B].

• Un troisième type, qui ne comporte que des substantifs décomposables comme "monosyllabe + dissyllabe" présente un contour [HBH] avec modulation HB sur la première syllabe et H sur les deux syllabes suivantes; il est illustré par *bámúsó* "la chèvre" qui se décompose comme suit :

bá : "le caprin" mùsò : "la femelle"

- bámúsò bàrà jíyí "la chèvre a mis bas"
- jà bámúsò sírínì "ta chèvre est attachée"
- ì káná bámúsò fòlì "ne détache pas la chèvre"

Ces exemples attestent que le contexte n'a aucune influence sur le contour de bámúsò à la forme définie.

La forme indéfinie de cette unité nominale présente un contour tonal qui est invariablement [HB] avec H sur la première syllabe et B sur les deux suivantes :

- bámùsò tẹ̀ "ce n'est pas une chèvre"
- bámùsò flá dó^adò "deux chèvres vont rentrer"
- ì káná bámùsò sá^a "n'achète pas de chèvre"
- á lé bámùsò sì má kẹ̀ "ce n'était pas une des chèvres en question"

• Un quatrième type, qui ne comporte que des substantifs décomposables comme "dissyllabe + monosyllabe", présente un contour [HBH] avec les trois tons répartis sur les trois syllabes; il est illustré par kólò^adé^a "le pilon", qui se décompose comme suit :

kólò^a : "le mortier" dé^a : "le petit"

- jà kólò^adé^a kẹ́rífá mmá "confie-moi ton pilon"
- kólò^adé^a bàrà cí "le pilon est fendu"
- á lé kólò^adé^a dọ̀ "où est le pilon en question"
- ná kólò^adé^a dù má "viens me donner le pilon"

Ce substantif se réalise [HBH] au défini, en citation comme en divers contextes .

A l'indéfini, la courbe tonale de kólò^adé^a, comme les énoncés ci-dessous le montrent, ne subit aucune modification et se réalise invariablement [HB] avec les deux premières syllabes à ton haut :

- kólò^adé^a dẹ̀ "ce n'est pas un pilon"
- fá^adá: kólò^adé^a dẹ̀ "ce n'est pas un pilon appartenant à Fanta"
- á mà kólò^adé^a dọ́yọ̀ "il n'a caché aucun pilon"
- ì káná kólò^adé^a bọ̀ "ne taille pas de pilon"

Au terme de cette série d'observations il ressort que pour les trissyllabes, nous avons les mêmes types tonals, qu'ils soient ou non segmentables. Les observations ci-dessus effectuées sont résumées par le tableau récapitulatif suivant :

Substantifs témoins (formes de citation)	Significations	Schéme tonal de la forme définie	Schéme tonal de la forme indéfinie
bá	Le fleuve	(B)H	B
bǎ	Le caprin	(H)BH	H(B)
básá	Le margouillat	(B)H	B
gbòló	La peau	(H)BH	H(B)
bàdá	La berge	BH	B
sòcé	L'étalon	HBH	HB
sàràká	Le sacrifice	BH	B
ká ⁿ bé ⁿ lé ⁿ	Le jeune homme	BH	B
fú ⁿ déli	La chaleur	HBH	HB
kòròsó	La panthère	HBH	HB
lì kisé	L'abeille	BH	B
bòlòká ⁿ	Le poignet	BH	B
bámúsó	La chèvre	HBH	HB
kólò ⁿ dé ⁿ	Le pilon	HBH	HB

II - Analyse du tableau en termes de cellules tonales.

Si nous raisonnons en termes de mélodie globale et que nous considérons sur le même plan les tons toujours réalisés et les tons qui n'apparaissent qu'en contexte favorable, nous pouvons dire que :

1) indépendamment du fait que le substantif comporte une, deux ou trois syllabes, qu'il soit simple ou complexe, il y a en tout et pour tout deux configurations possibles à la forme définie aussi bien qu'à la forme indéfinie;

2) les correspondances suivantes s'établissent entre forme définie et indéfinie:

- lorsque la forme indéfinie a le schème B nous obtenons un schème BH au défini;
- par contre une forme indéfinie de schème HB donne au défini une courbe tonale HBH;

3) dans les deux cas la mélodie du défini comporte donc un élément tonal en plus du schème tonal de l'indéfini, et cet élément est le ton haut final que présente dans tous les cas le schème tonal de la forme définie.

Ceci confirme l'hypothèse selon laquelle la forme indéfinie coïncide avec le lexème dépourvu de toute adjonction, tandis que la forme définie comporte un morphème postposé au lexème. Sur le plan tonal, cette hypothèse signifie, au vu des données précédentes, que nous avons deux contours lexicaux B et HB, apparaissant tels quels à la forme indéfinie, auxquels se rajoute un ton H qui constitue le morphème du défini. Ce morphème serait donc constitué d'un ton sous-jacent haut situé à droite des formes lexicales des nominaux. Par exemple :

sàràká < sàràkà + '

Cependant, la manifestation de ce morphème du défini ne se fait pas de façon identique pour toutes les unités nominales.

Comme signalé plus haut, le tableau peut se diviser en deux parties : la première va de *bá* "le fleuve" à *gbóló* "la peau" et la deuxième va de *bádá* "la berge" à *kólòdé* "le pilon". Les unités *bá*, *bá*, *básá*, *gbóló* ont une caractéristique commune : celle de comporter à la forme définie des tons latents qui par contre sont toujours réalisés à la forme indéfinie. Ainsi une forme indéfinie B donne (B)H au défini, et une forme indéfinie H(B) donne (H)BH au défini.

Le problème est de préciser les lois en vertu desquelles :

- a) certains tons sous-jacents ne sont pas réalisés,
- b) les tons réalisés se répartissent les syllabes disponibles.

En première approximation, on peut dégager un principe selon lequel, sous l'influence du ton haut flottant du défini, il se produit une translation (vers la gauche) des tons réalisés à l'indéfini (et qui constituent le schème tonal lexical). Mais l'explication de tout ceci semble plutôt complexe si nous nous en tenons à la constatation (bien évidemment valable au niveau des réalisations) selon laquelle les noyaux syllabiques sont associés chacun à un ton simple ou complexe. La seule chose que l'on peut dire à ce niveau est que la marque tonale du défini apparaît obligatoirement au moins sur la syllabe finale. Mais elle peut partager cette syllabe avec un autre ton, et elle peut s'étendre à la syllabe pénultième, et le comptage des syllabes à lui seul est manifestement insuffisant à prédire la répartition précise des tons sur les syllabes. Pour ne prendre qu'un seul exemple, si les éléments constitutifs des mélodies se contentaient de s'associer aux syllabes de la façon la plus simple qu'on puisse imaginer, le schème lexical HB associé à des lexèmes dissyllabiques devrait dans tous les cas donner une première syllabe haute et une deuxième syllabe basse. Or ce n'est pas le cas : avec les dissyllabes non segmentables, il arrive que les deux syllabes s'associent à l'élément H et que

l'élément B reste flottant.

Une explication possible consiste à reprendre la notion de *cellule tonale* proposée par Annie Rialland dans sa thèse de doctorat d'état Systemes prosodiques africains. La cellule tonale se définit comme unité segmentale permettant de décrire simplement les lois qui associent les éléments constitutifs de la mélodie tonale d'une unité aux syllabes constituant la forme segmentale de cette même unité. Ainsi pour le parler de Gbéléban, nous pouvons reprendre la proposition faite par A. Rialland à propos du bambara de considérer qu'une cellule tonale peut comporter une ou deux syllabes. Par exemple, *bá* "le fleuve", *básá* "le margouillat", comportent chacun une cellule. Cette hypothèse rend compte du fait que *básá*, qui est pourtant dissyllabique, a le même comportement tonal que *bá* qui est monosyllabique. Par contre *sàràkà* "le sacrifice", *bádá* "la berge" comportent deux cellules tonales chacun. Il ressort de ce qui précède que si l'on accepte ce type d'explication, les *monosyllabes et les dissyllabes non-segmentables sont tous monocellulaires, tandis que les dissyllabes segmentables et tous les trisyllabes (qu'ils soient ou non segmentables) sont bicellulaires*. L'association des tons se fait alors en deux phases : les éléments tonals qui constituent la mélodie d'une unité sont d'abord associés aux cellules tonales, et ensuite seulement aux syllabes qui les constituent. Une cellule doit être associée à un ton, et elle peut s'associer au maximum à deux tons. Lorsqu'une cellule dissyllabique est associée à deux tons, ils se répartissent sur les deux syllabes disponibles; lorsqu'une cellule monosyllabique est associée à deux tons cela donne une modulation.

Il serait toutefois imprudent de vouloir aller plus loin dans l'interprétation sans présenter de nouvelles données. En effet, les données jusqu'ici présentées permettent seulement d'affirmer qu'il y a deux contours lexicaux, que le morphème du défini est un ton H et que l'association des tons aux noyaux syllabiques ne peut pas être décrite de façon directe en termes de syllabes mais se laisse décrire par

l'intermédiaire de lois d'association formulées par exemple en termes de cellules tonales éventuellement dissyllabiques. Mais à ce stade, on pourrait imaginer plusieurs formulations des lois d'association qui rendraient également compte des données ci-dessus et entre lesquelles il ne serait pas possible de choisir.

III - La tonalité des substantifs comportant plus de deux cellules tonales.

Observons maintenant un corpus constitué de substantifs comportant plus de deux cellules tonales. Nous représenterons par un tiret (-) les frontières de cellules qui coïncident avec des frontières d'unités significatives minimales; quant aux limites de cellules à l'intérieur d'une unité significative minimale, elles seront marquées par un point.

Formes indéfinies

Formes définies

<u>kènè-bà-dà</u>	<u>kènè-bà-dá</u>	"la berge descirconcisions"
<u>tù-kànò-kòrò.sò</u>	<u>tù-kànò-kòrò.só</u>	"la panthère sauvage"
<u>sò-kànò-lì-kisè</u>	<u>sò-kànò-lì-kisé</u>	"l'abeille de ville"
<u>dè-nì-bòlò-kà^h</u>	<u>dè-nì-bòlò-ká^h</u>	"le poignet d'enfant"
<u>bórí-sò-cè</u>	<u>bórí-sò-cé</u>	"l'étalon de course"
<u>wóró-sàrà.kà</u>	<u>wóró-sàrà.ká</u>	"le sacrifice de cola"
<u>séné-ké-kà^h.bèlè^h</u>	<u>séné-ké-ká^h.bélé^h</u>	"le jeune cultivateur"
<u>sámá.jí-fù^h.dèlì</u>	<u>sámá.jí-fù^h.délí</u>	"la chaleur de saison des pluies"
<u>kú^h.lí-bá-mùsò</u>	<u>kú^h.lí-bá-músó</u>	"la chèvre de baptême"
<u>néyé-kólò^h-dè^h</u>	<u>néyé-kólò^h-dé^h</u>	"le pilon métallique"

Ce corpus nous permet de constater tout d'abord que la répartition des substantifs en deux classes tonales, B et HB, reste valable quelle que soit la complexité interne des substantifs. Nous retrouvons là un type de loi, souvent désigné comme "loi de compacité tonale", dont l'intervention dans la tonologie des parlers mandingues a souvent été signalée. En effet, on peut rendre compte de ce corpus en disant simplement que le contour tonal d'un substantif complexe est identique au contour tonal de son premier formant.

Par ailleurs, nous voyons apparaître une différence substantielle entre indéfini et défini : à l'indéfini, l'association de la mélodie HB aux substantifs complexes tient manifestement compte de la dernière frontière d'unités sémantiques élémentaires et ignore les limites de cellules internes à une unité significative élémentaire. On peut en effet dire que B s'associe au formant final du substantif complexe (que celui-ci comporte une ou deux cellules) et que H s'associe aux cellules restantes : c'est ce qui explique sámá.jí-fù^h.dèlì et néyé-kólò^h-dè^h. Au défini par contre, tout se joue au niveau des deux dernières cellules, qu'elles soient ou non séparées par une frontière de formants : la dernière (et la dernière seulement) est dans tous les cas associée au ton H qui constitue le morphème du défini. Quant à la cellule pénultième, nous pouvons dire qu'au défini :

- si à l'indéfini elle est elle aussi associée au ton B, le fait que le ton bas perde son association à la cellule finale au profit du ton H du défini ne provoque aucun réajustement :

sámá.jí-fù^h.dèlì + ' -> sámá.jí-fù^h.délí

- si à l'indéfini elle est associée au ton haut, on la trouve au défini associée à une séquence HB; ceci peut s'expliquer du fait que le ton bas "chassé" de la cellule

finale par le rattachement du ton H du défini lui a été rattaché, mais qu'elle n'a pas perdu pour autant l'association au ton H lexical qu'elle manifestait à l'indéfini :

néyé-kólòⁿ-dèⁿ + ' -> néyé-kólòⁿ-dèⁿ

On peut imaginer deux façons de rendre compte de la tonalité de la forme définie :

- ou bien on cherche à décrire directement l'association des contours propres au défini (BH et HBH) à la forme segmentale du substantif;

- ou bien on suppose que dans un premier temps les tons lexicaux sont associés à la forme segmentale du substantif, l'introduction du ton H du défini modifiant les associations pré-existantes.

La première option déboucherait manifestement sur des lois complexes et peu satisfaisantes : elle ne serait à retenir que si, lorsqu'un substantif tricellulaire se trouve au défini associé à la mélodie HBH, on aboutissait à ce que chaque cellule soit associée de façon simple à un des trois éléments de la mélodie. Autrement dit, avec une forme segmentale tri-cellulaire néyé-kólòⁿ-dèⁿ l'association directe d'un contour HBH devrait nécessairement déboucher sur une forme définie *néyé-kólòⁿ-dèⁿ, or c'est néyé-kólòⁿ-dèⁿ que nous observons.

IV - Bilan sur les lois d'association dans une analyse en termes de cellules tonales.

Nous devons donc admettre que la tonalité des substantifs du parler de Gbéléban doit être décrite en deux temps, et même trois pour être tout à fait précis.

1er temps : association du contour tonal lexical, qui ne peut être que B ou HB.

L'association du contour B va de soi : B s'associe à la totalité des cellules du substantif.

L'association du contour HB peut se décrire comme suit :

- le ton H s'associe dans tous les cas à la cellule initiale;

- le ton B s'associe à la cellule finale si celle-ci reste libre après application

de la loi précédente, autrement il reste flottant et ne se rattachera qu'ultérieurement et seulement dans un contexte favorable (c'est-à-dire s'il est suivi d'un ton H); ceci suffit à expliquer les observations sur les substantif monocellulaires (mono- ou dissyllabiques) présentées en I;

- le ton H se propage éventuellement vers la droite et le ton B se propage éventuellement vers la gauche, la limite à leur propagation étant la dernière limite d'unités significatives (cf. par exemple sámá.jí-fùⁿ.dèlì).

2ème temps : rattachement du ton H du défini.

Dans tous les cas, la cellule finale du substantif perd les associations découlant de l'application des règles précédentes pour s'associer au ton H du défini.

3ème temps : rattachement des tons qui se trouvent flottants à l'issue de l'application des lois précédentes.

Un ton flottant bas précédant la cellule finale d'un substantif à l'issue de l'application des lois précédentes réunit nécessairement les conditions de rattachement d'un ton bas (c'est à dire qu'il est entouré de part et d'autre de tons H)

; son rattachement se fait préférentiellement vers la gauche, ou à défaut vers la droite :

néyé-kólóⁿ-dèⁿ + ´ → néyé-kólóⁿ.dèⁿ
 → néyé-kólóⁿ.dèⁿ

báⁿ + ´ → báⁿ
 → báⁿ

Le rattachement des autres tons restant éventuellement flottants à ce stade ne peut se faire que compte tenu du contexte dans lequel figure le substantif.

Nous récapitulons maintenant l'action de ces lois pour des substantifs comportant de une à trois cellules; dans ce qui suit, *o* représente une cellule (aussi bien mono- que dissyllabique); nous partons donc d'une forme indéfinie à laquelle la mélodie lexicale a déjà été associée pour voir les modifications induites par l'adjonction du ton haut qui marque le défini. Dans le cas des substantifs tricellulaires de ton lexical HB (et dans ce cas seulement) il faut tenir compte de la place de la dernière limite de formants :

ò + ´ → ´ó (bà / bá, bàsà / básá)

ó + ´ → ´ò (bá / bã, gbóló / gbòlò)

ò - ò + ´ → ò - ó (bà-dà / bà-dá, sàrà.kà / sàrà.ká, kàⁿ.bèlèⁿ / kàⁿ.béléⁿ)

ó - ò + ´ → ò - ó (sò-cé / sò-cé, kórò.sò / kórò.só, fúⁿ.dèlí / fúⁿ.déli)

ò - ò - ò + ´ → ò - ò - ó (kènè-bà-dà / kènè-bà-dá)

ó - ò - ò + ´ → ó - ò - ó (wóró-sàrà.kà / wóró-sàrà.ká)

ó ó - ò + ´ → ó ó - ó (bóri-sò-cé / bóri-sò-cé)

Il n'est pas utile d'envisager de façon détaillée les substantifs comportant plus de trois cellules : tout se passant au niveau des trois cellules finales, on est en fait ramené à l'un des trois derniers cas envisagés ci-dessus.

V- La division en cellules des substantifs trisyllabiques.

D'après nos observations, il ne semble pas exister en mandingue de Gbéléban de substantif dissyllabique non segmentable dont le comportement tonal demanderait qu'on le décompose en deux cellules tonales. Par contre, il apparaît qu'une cellule tonale ne peut pas comporter plus de deux syllabes, ce qui veut dire que tout trisyllabe, même non segmentable du point de vue du sens, doit être divisé en deux cellules. Le problème qui demeure est donc de prédire la limite des cellules pour les trisyllabes non segmentables : peut-on prévoir si la limite passe entre la première syllabe et la deuxième ou entre la deuxième et la troisième, ou bien faut-il considérer que ceci fait partie des propriétés lexicales du substantif?

Examinons la question à travers la liste de données ci-après :

- sàrà.kà	+ ´	→ sàrà.ká	"le sacrifice"
- kà ⁿ .bèlè ⁿ	+ ´	→ kà ⁿ .bélé ⁿ	"le jeune homme"

DEUXIÈME PARTIE:

Une analyse alternative en termes de mores et de ton marqué

I- L'introduction de la notion de "more".

Dans la partie précédente nous avons raisonné en termes de cellules tonales, notion empruntée à Annie Rialland qui l'a introduite pour résoudre les difficultés à expliquer certains phénomènes de combinatoire tonale à propos des trissyllabes du Bambara. Une autre notion, plus ancienne, pourrait aboutir au même résultat : il s'agit de la notion de *more*, notion classique en accentologie où pour expliquer la place de l'accent il est souvent utile de considérer que certaines syllabes équivalent à une séquence de deux syllabes : on peut dire que de telles syllabes comportent deux "mores" constituant chacune une unité du point de vue des règles de placement de l'accent. Donc, pour expliquer que dans notre parler deux syllabes successives équivalent parfois à une syllabe unique du point de vue des règles tonales, cela revient au même de raisonner en termes de "cellules tonales" comme nous l'avons fait à la suite d'Annie Rialland ou de poser que les syllabes qui équivalent à une séquence dissyllabique sont à décomposer en deux mores. Le problème est surtout un problème de maniabilité de ces deux notions pour la formulation des règles d'association des tons.

Un point doit cependant être évoqué si on retient la notion de *more*. En effet, généralement dans les langues à accent pour lesquels on utilise la notion de *more*, la *more* a une réalité phonétique au niveau de la structure segmentale de la syllabe. Dans le parler de Gbéléban par contre, la notion de *more* ne peut être retenue qu'à un niveau structurel où

certaines syllabes seraient virtuellement divisées en deux mores pour simplifier la présentation du fonctionnement des combinaisons tonales. Ceci signifie que la division de la syllabe en deux mores n'a pas une manifestation directe comme c'est le cas dans d'autres langues où on observe des syllabes à rime lourde (divisible en deux segments) et des syllabes à rime légère (non segmentable). En réalisation, les syllabes à deux mores de notre parler ne se distinguent pas (du moins synchroniquement) de celles à une seule more, aussi la deuxième more des syllabes analysées comme comportant deux mores apparaîtra seulement dans les formes sous-jacentes; nous symboliserons cette deuxième more par le signe "Ø". Après être intervenue dans les règles d'association tonale, cette more virtuelle symbolisée par Ø sera effacée, et le ton qui lui était associé fusionnera avec celui associé à la première more de la syllabe en question.

Cette analyse s'inspire par ailleurs de l'interprétation du système de tonalité mandingue proposée par Creissels & Grégoire dans un article (inédit au moment de la rédaction de cette étude) intitulé "La notion de ton marqué dans l'analyse d'une opposition tonale binaire : le cas du mandingue". Ces auteurs développent l'hypothèse que l'opposition tonale du mandingue met en jeu un terme marqué et un terme non marqué avec généralement le ton bas comme terme marqué et le ton haut comme terme non marqué. Nous leur emprunterons cette approche en précisant que dans le cadre de notre analyse ce sera l'inverse, compte tenu de l'inversion des schèmes de tonalité lexicale et de la formation du défini par rattachement d'un ton flottant haut postposé aux unités nominales - alors que dans la plupart des autres parlars mandingues on a là un ton flottant bas. Le ton haut est dans notre parler celui qui se propage, le plus "actif", alors que le ton bas peut être considéré comme assigné "par défaut" lorsque la propagation du ton haut est achevée ou bloquée.

Dans ce cadre on peut rendre compte du rattachement du ton du défini en posant que le ton flottant haut situé à droite de l'unité se rattache à une ou deux mores selon l'environnement tonal. Nous verrons dans ce qui suit ce qui conditionne le choix.

II - Explication du comportement des lexèmes substantivaux élémentaires.

1°) Les monosyllabes.

• Les substantifs de forme tonale B à l'indéfini qui se réalisent H ou BH au défini sont représentées par **há** "le fleuve" et **ká** "le dos". Selon les hypothèses examinées maintenant leur forme lexicale est | kəØ |, | baØ |.

La forme définie aura donc pour structure :

| kəØ | + | ' |

et le passage à la réalisation peut alors s'expliquer comme suit : dans une première étape le ton flottant haut structurel se rattache à la deuxième more symbolisée par le signe "Ø" et nous obtenons en structure | kəá |. Il est alors possible pour cette forme d'évoluer tonalement de deux façons:

a) Le ton H peut se propager dans deux cas:

- lorsque le substantif est précédé d'une pause : # o ó → ó ó

- lorsqu'il est précédé d'une more non haute : ò + o ó → ò ó ó

Cette propagation régressive permet d'obtenir kəá qui donnera en définitive **ká**.

b) Lorsque nous avons la configuration ó + o ó le ton H ne peut plus se propager. C'est par exemple le cas pour á kəá "son dos". L'affectation du ton bas par défaut donnera á kəá, d'où en définitive á **ká**.

• Les substantifs de forme tonale H ou HB à l'indéfini réalisés BH au défini, représentés

par **bà** "la chèvre", qui selon l'hypothèse examinée ici a pour forme lexicale | 'baø | , avec un ton haut flottant initial. Le fait que le ton haut (marqué) ne soit pas apparent en tous contextes justifie de le poser flottant.

A l'indéfini le ton haut flottant initial va se rattacher à la première more puis se diffuser progressivement à la deuxième more lorsque le substantif précède une unité dépourvue de ton haut initial, ce qui donne **báó**, d'où **bá**. C'est ce que nous observons dans **bá nàni** "quatre chèvres" qui provient de **báó nàni** lui-même issu de | 'baø nani |. Par contre nous pouvons poser que **bá sába** "trois chèvres" provient de **báó sába** lui-même issu de | 'baø saba |. Dans ce contexte la diffusion du ton flottant haut sur la seconde more est bloquée du fait que l'unité suivante comporte un ton haut à l'initiale. Seule la première more peut être prise par le ton initialement flottant. La seconde est dans ce cas affectée "par défaut" d'un ton bas, d'où en définitive le ton modulé descendant de **bá**.

La forme définie **bá** "la chèvre" provient de | 'baø | + | ' |. Le ton du défini prend d'abord la deuxième more du lexème, d'où 'baó. La présence du ton flottant initial du substantif ne permet plus au ton haut du défini de se propager vers la gauche. La première more reste libre et sera donc affectée par défaut d'un ton bas, d'où 'baó qui donne **báó**, et finalement **bá** "la chèvre".

2°) Les dissyllabes élémentaires

• Les substantifs réalisés BB à l'indéfini et HH ou BH au défini sont représentées par **básá** "le margouillat" et **bóló** "le bras" dont les formes lexicales sont respectivement | basa | et | bolo |. Leur comportement tonal au défini s'explique de la même façon que celui de **bá** et **ká**, ce qui veut dire que chacune de leurs syllabes comporte une seule more. Le ton du défini se rattache dans un premier temps à la more la plus à droite, et ensuite deux cas sont à envisager:

a) le ton du défini se propage à la more précédente (c'est-à-dire à la première syllabe) si le substantif est précédé d'un ton bas, par exemple dans **bóló** "le bras", ou d'une pause comme dans **bóló** "le bras" prononcé en isolation;

b) en présence d'un ton haut précédant le substantif, le ton haut du défini prend la dernière more mais ne peut plus se propager compte tenu du ton haut précédent, et alors la première more reçoit un ton bas par défaut comme par exemple dans **bóló** "son bras".

• Les substantifs de schème tonal HH ou HB à l'indéfini et BH au défini sont illustrés par **gbóló** "la peau", de forme lexicale | 'gbolo |. Tout comme pour | 'baø | "chèvre" le ton haut peut à l'indéfini se réaliser des deux façons suivantes:

a) Si le mot suivant ne présente pas de ton haut initial, le ton H après s'être rattaché à la première more se propage à la deuxième, ce qui donne par exemple **gbóló nàni** "quatre peaux".

b) Par contre devant un ton haut, comme dans | 'gbolo 'flaø | "deux peaux", le ton haut ne peut pas se propager à la more qui précède immédiatement un ton haut. Cette more est alors affectée par défaut d'un ton bas, d'où **gbóló flá**.

Le schème du défini s'explique à partir de | 'gbolo | + | ' | : le ton flottant haut de droite se rattache d'abord à la deuxième syllabe, mais sa propagation vers la gauche se trouve bloquée du fait de la présence du ton flottant haut initial, d'où après affectation du ton bas par défaut le schème BH de **gbóló**, le ton haut initial restant flottant (et pouvant éventuellement se rattacher à la syllabe finale de l'unité précédente).

3°) Les trissyllabes élémentaires

• Les substantifs de forme tonale BBB à l'indéfini qui devient BBH au défini sont représentés par **sàraká** "le sacrifice", qui a pour forme lexicale | sarakaø |, le défini s'expliquant à partir de | sarakaø | + | ' | de la façon suivante :

1ère étape: Le ton haut flottant s'associe aux deux mores que comporte la syllabe ka, d'où sarakáá, après quoi le ton haut ne peut plus se propager puisque la règle autorise le ton haut du défini à occuper deux mores au plus à partir de la droite.

2ème étape : les deux syllabes restantes sont affectées par défaut du ton bas, d'où sàràkà.

• Les substantifs réalisés BBB à l'indéfini et BHH au défini sont représentés par kàⁿbéléⁿ "le jeune homme", issu de |kaⁿbeleⁿ|. La forme définie de ce substantif provient de |kaⁿbeleⁿ + |' |: le ton haut flottant prend les deux mores finales qui correspondent ici à une syllabe chacune, sans pouvoir aller au-delà de cette limite, d'où finalement kàⁿbéléⁿ.

• Les substantifs de schème tonal HBB à l'indéfini et H̄BHH au défini illustrés par fùⁿdéli "la chaleur", de forme lexicale |fùⁿdéli|, la forme définie provenant de |fùⁿdéli + |' |.

Au défini, les deux mores finales vont accueillir le ton du défini; la deuxième more, restée libre sera affectée de ton bas par défaut, d'où la modulation descendante initiale.

A l'indéfini, le ton haut initial se propage à la deuxième more du lexème, d'où le ton haut de la première syllabe.

• Les nominaux de schème tonal HBB à l'indéfini et HBH au défini représentés par kòròsò "la panthère", de forme lexicale |kòròsò|, ce qui fait |kòròsò + |' | au défini.

Au défini, les deux mores finales, qui maintenant constituent la syllabe finale, vont accueillir le ton du défini; la deuxième more, c'est à dire la deuxième syllabe, sera affectée d'un ton bas par défaut.

A l'indéfini, le ton haut initial se propage à la deuxième more du lexème, qui correspond maintenant à la deuxième syllabe.

III - Le comportement tonal des lexèmes substantivaux complexes.

Le comportement tonal des lexèmes substantivaux élémentaires s'explique sans problème dans l'hypothèse du ton haut marqué et du découpage de certaines syllabes en deux mores, mais avant de formuler avec précision les règles de propagation du ton haut initial il est indispensable d'examiner le cas des lexèmes complexes.

Les exemples déjà cités dans la première partie de cette étude montrent qu'il existe deux contours tonals à la forme indéfinie:

1- le substantif est à ton bas de la première à la dernière syllabe : nous avons ce cas de figure lorsque le premier élément ne comporte aucun ton haut;

2- le schème tonal est HB si le premier élément est à ton haut initial : le ton haut initial se diffuse progressivement (de la gauche vers la droite) jusqu'à la dernière frontière d'unité significative mais jamais au-delà.

Reprenons à présent la forme définie de ces nominaux.

- kènè-bà-dá	"la berge de circoncision"
- tù-kò-nò-kòròsò	"la panthère de forêt"
- sò-kò-nò-lì-kí-sé	"l'abeille de ville"
- dè-nì-bò-lò-kà ⁿ	"le poignet d'enfant"
- kù ⁿ -lí-bà-músó	"la chèvre de baptême"
- né-yé-kò-lò-dé ⁿ	"le pilon métallique"
- bóri-sò-cé	"l'étalon de course"
- wó-ró-sà-rà-ká	"le sacrifice de cola"
- séné-ké-kà ⁿ bélé ⁿ	"le jeune cultivateur"
- sá-má-jí-fù ⁿ déli	"la chaleur de saison de pluie"

Le fait que les unités aient à la forme définie un ou deux tons hauts en finale

s'explique par le fait que selon les cas, ou bien la syllabe finale comporte deux mores, ou bien les deux syllabes finales comportent une more chacune. Par ailleurs certains de ces substantifs comportent un ton haut à l'initiale qui se diffuse vers la droite. Le problème est de savoir lequel de ces deux tons hauts a priorité, en cas de conflit entre la propagation du ton H final aux deux dernières mores et la propagation du ton H initial jusqu'à la dernière limite d'unités significatives.

Les réalisations citées ci-dessus sont correctement prédites en ordonnant comme suit les règles tonales :

1- Effacement de tous les tons hauts autres que flottant aux extrémités de la forme en question ou associé à sa première syllabe (ce qui rend compte du phénomène de compacité tonale).

2- Association du ton haut flottant final.

3- Eventuellement, association du ton haut initial à la première more du lexème (dans le cas où on a un ton haut initial flottant), puis propagation du ton haut initial.

Nous avons déjà vu que le ton haut flottant final s'associe dans tous les cas à la more finale du lexème substantival, et poursuit sa propagation à la more précédente à condition que celle-ci ne succède pas immédiatement à un ton haut, mais jamais au-delà. Nous savons aussi qu'un ton haut flottant initial ne peut s'associer à la première more du lexème que si la deuxième n'est pas déjà prise par un ton haut. Quant à la propagation du ton haut initial, qui constitue la dernière étape du processus, elle se trouve limitée par deux conditions : non seulement le ton haut initial ne peut pas se propager au-delà de la dernière limite d'unités significatives (ce qui suffit à rendre compte de ce qui se passe à l'indéfinit), mais de plus il lui est interdit d'atteindre la more précédant immédiatement celles associées au ton haut final. Par exemple :

| 'bóri - 'soø - 'ceø | → bóri - soø - ceø
→ bóri - soø - céø

→ bóri - sóø - céø

→ bóri - sóø - céø

→ bóri - sò - cé

| 'woro - sarakaø | → wóro - sarakáø

→ wóro - sarakáø

→ wóro - sàràkáø

→ wóro - sàràká

| sámáji - fùøⁿdelí | → sámáji - fuøⁿdelí

→ sámáji - fuøⁿdélí

→ sámájí - fuøⁿdélí

→ sámájí - fùøⁿdélí

→ sámájí - fùøⁿdélí

| 'kuøⁿ líø - 'baø - 'muso | → 'kuøⁿ - líø - baø - muso

→ 'kuøⁿ - líø - baø - músó

→ kúøⁿ - líø - báø - músó

→ kúøⁿ - líø - bàø - músó

→ kúøⁿ - lí - bà - músó

| 'neye - 'koloⁿ - deøⁿ | → 'neye - koloⁿ - deøⁿ

→ 'neye - koloⁿ - déøⁿ

→ néyé - kóloⁿ - déøⁿ

→ néyé - kólòⁿ - déøⁿ

→ néyé - kólòⁿ - déⁿ

| kɛnɛ - baø - daø ´ | → kɛnɛ - baø - daø ´
 → kɛnɛ - baø - dáø
 → kènè - bàè - dáø
 → kènè - bà - dá

| tuø - kɔnɔ - ´korosøø ´ | → tuø - kɔnɔ - korosøø ´
 → tuø - kɔnɔ - korosóø
 → tùè - kònnò - kòròsóø
 → tù - kònnò - kòròsó

Vérifions pour terminer que ces règles rendent compte des dissyllabes et trissyllabes segmentables.

| ´søø - ´cøø ´ | → ´søø - cøø ´
 → ´søø - céø
 → sóø - céø
 → sòè - céø
 → sò - cé

| baø - daø ´ | → baø - dáø
 → bàè - dáø
 → bà - dá

| liø - kisé ´ | → liø - kisé
 → liè - kisé
 → li - kisé

| bolo - kaø´ ´ | → bolo - káøⁿ
 → bòlò káøⁿ
 → bòlò káⁿ

| ´baø - ´muso ´ | → ´baø - muso ´
 → ´baø - músó
 → báø - músó
 → báè - músó
 → bà - músó

| ´koloⁿ - deøⁿ ´ | → ´koloⁿ - déøⁿ
 → kóloⁿ déøⁿ
 → kólòⁿ déøⁿ
 → kólòⁿ déⁿ

CONCLUSION

De l'analyse précédente il découle donc qu'il est possible d'expliquer très simplement la tonalité des substantifs de notre parler en termes de propagation d'un ton marqué (le ton haut), le ton bas étant affecté par défaut aux syllabes non atteintes par la propagation du ton haut. Il faut toutefois admettre que, bien que cela n'apparaisse pas dans leur forme segmentale, certaines syllabes sont constituées de deux mores, avec la contrainte suivante : tous les lexèmes comportent nécessairement un nombre pair de mores. Mais la comparaison avec l'autre analyse (en termes de cellules tonales) montre que de

toutes façons, il ne semble pas possible de traiter la tonologie de ce parler sans admettre d'une manière ou d'une autre que certaines syllabes, qui segmentalement ne se distinguent pourtant pas des autres, "comptent pour deux" du point de vue tonal. On atteint certainement là les limites du traitement synchronique : la situation du parler de Gbéléban doit s'expliquer diachroniquement comme représentant un stade intermédiaire entre celui attesté par les parlers mandingues de l'Ouest (où la distinction entre syllabes à rimes lourdes et syllabes à rimes légères est évidente) et celui attesté par des parlers comme le bambara, où il ne semble subsister aucune trace de cette distinction ancienne entre deux types de syllabes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- BRACONNIER Cassian : Tons et segments en dioula d'Odienné (parler de Samatiguila), thèse de troisième cycle, Université de Grenoble 3, 1982, 497 p.
- CREISSELS Denis : Le système tonal du bambara standard, Centre de linguistique africaine de l'université Stendhal (Grenoble 3), 1988, 74 p. (ron.).
- DUMESTRE Gérard : "L'assignation tonale des trisyllabes à ton bas en bambara", Bulletin des études africaines de l'INALCO 2 (3) , 1982, pp. 3-12.
- RIALLAND Annie : Systèmes prosodiques africains, fondements empiriques pour un modèle multilinéaire, thèse d'état, Université de Nice, 1988, 488 p.